

Saison 20 . . / 20 . .

- École de patinage
 Course
 Derby
 Freestyle
 Hockey

Nom et prénom

Date de naissance

 / /

Adresse

Téléphone fixe, mobile

Inscrit au club l'année passée : OUI NON

Si « OUI » N° de licence FFRS →

E-mail OBLIGATOIRE pour recevoir votre licence électronique →

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence et numéro de téléphone

- Je souhaite aider ponctuellement le club à organiser ses différentes activités (forum, buvette, randonnées, etc)
 J'accepte de recevoir la newsletter du club

Autorisation à signer impérativement

Je soussigné(e) (le cas échéant) père / mère de

Déclare autoriser l'association Roller Provence Méditerranée à **diffuser** (ou à faire diffuser sous ses prises d'engagement), le cas échéant **dans des revues de presse ou sur le site web des photographies de mon (mes) enfant(s) ou de moi-même**, prises dans le cadre des activités du club, dépendantes ou indépendantes du club.

Déclare autoriser mon (mes) enfant(s) à pratiquer le Roller au sein de l'association Roller Provence Méditerranée, de participer aux entraînements et aux compétitions. J'autorise aussi le simple surclassement.

A, le SIGNATURE :

Tarifs valables pour toutes les activités confondues

Tarifs	Adhésion	Licence	Total
Moins de 6 ans	93€	12€	105€
De 6 à 12 ans	93€	22€	115€
13 ans et plus	107€	38€	145€

Par foyer fiscal,
10 % de réduction sur la partie adhésion pour les 2ème, 3ème ... adhésions.

Cocher la case si vous désirez une facture :

Pièces à fournir :

- Pour ceux licenciés au club l'année dernière, l'attestation QS-SPORT. Pour les autres faire remplir par votre médecin le certificat ci-dessous avec la mention «surclassement autorisé» pour les moins de 19 ans ou à fournir sur papier libre en stipulant les mentions «absence de contre-indication à la pratique du roller en compétition» et «apte à pratiquer en surclassement dans la catégorie immédiatement supérieure».
- 1 photo d'identité.
- Pour les inscriptions en spécialité, chèque de caution.
- Pour enfant mineur, autorisation de soins médicaux.

CAUTION: pour toute inscription en section course, derby, freestyle et hockey, un chèque de **caution** d'un montant équivalent à **50 % du total de votre inscription** est demandé. Il vous sera **restitué** en fin de saison, si vous avez participé activement au moins à **4 événements du club, dont 2 randonnées**. Dans le cas contraire, ce chèque sera encaissé.

Assurances: Je soussigné déclare avoir pris connaissance par l'intermédiaire de mon club des informations relatives à la notice d'assurance «dommages corporels» de base et des garanties complémentaires proposées par la FFRS (disponible sur le site www.ffroller.fr et dans l'espace licencié sur Rolskanet.

Date et signature du licencié (ou s'il est mineur, de son représentant légal):

Fédération Française de Roller & Skateboard. Certificat Médical

Je soussigné, Dr certifie que Mlle, Mme, Mr

- Ne présente aucune contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives
 Ne présente aucune contre-indication à la pratique du roller en compétition.
 Est apte à pratiquer en surclassement dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure.

Fait à

le

Signature et cachet du médecin

CAUTION

Depuis la saison 2013 / 2014, une caution est demandée à tous les **adhérents des sections Course, Derby, Freestyle, Roller hockey.**

Le montant de cette caution est de 50 % du total de votre inscription (cotisation + licence).

Par exemple, pour un adhérent de plus de 13 ans avec une inscription à 145 euros, la caution est de 72 euros.

Cette caution ne sera pas encaissée lors de l'inscription. Elle sera conservée par le club et sera restituée en fin de saison, si l'adhérent a participé activement au moins à 4 événements du club, dont 2 surveillances de randonnées. Dans le cas contraire, la caution sera encaissée.

Exemples de participation active :

- Participation à une journée « Tous en Roller » (JTR), pour faire découvrir notre sport et notre club.
- Participation à la tenue d'une buvette.
- Surveillance des randonnées ...

Le but de l'instauration de cette caution n'est pas de faire gagner de l'argent au club, mais bien de sensibiliser TOUS nos adhérents à la difficulté que nous avons à mobiliser des bénévoles, pour les activités du club, qui nous permettent :

- D'être présent et visible auprès des municipalités qui nous attribuent des subventions : Randonnées, forum des associations, JTR ...
- D'augmenter les recettes du club, pour pouvoir financer nos sections en compétition : randonnées rémunérées, buvettes ...
- D'augmenter le nombre de nos adhérents : Journée tous en roller, forum des associations ...

Nous souhaitons que TOUS nos adhérents soient sensibilisés à cette cause et qu'AUCUN chèque de caution ne soit encaissé en juillet.

CERTIFICAT MEDICAL

1. Si vous étiez déjà inscrit au club l'année dernière :

a) Vous (ou le représentant pour les mineurs) devez remplir le « questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa n°15699*01 » (en téléchargement sur le site RPM. <https://www.rpm-club.fr/>). Ce document est confidentiel, il doit être conservé et ne doit pas être remis au club.

- Si vous répondez « NON » à toutes les questions, vous devez remplir « l'attestation pour questionnaire QS-SPORT » (en téléchargement sur le site RPM. <https://www.rpm-club.fr/>) que vous remettrez au club avec la fiche d'inscription.

- Si vous répondez « OUI » à une seule des questions, vous devez alors fournir un certificat médical datant de moins d'un an.

b) Dans tous les cas, si cette saison vous désirez évoluer en compétition alors que votre précédente licence avait la mention « Loisir », vous devez fournir un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du roller en compétition datant de moins d'un an.

c) Si vous avez besoin d'un surclassement, un certificat médical autorisant le surclassement sera à fournir.

2. Si vous n'étiez pas inscrit au club l'année dernière :

Vous devez joindre à la fiche d'inscription un certificat médical datant de moins d'un an, stipulant selon le souhait :

- Ne présente aucune contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives.
- Ne présente aucune contre-indication à la pratique du roller en compétition.
- Est apte à pratiquer en surclassement dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure.